

## Un cardinal chinois dénonce l'accord entre Pékin et le Vatican sur la nomination des évêques



Article rédigé par *Le Monde*, le 25 septembre 2018

Source [Le Monde] Pour Joseph Zen Ze-kian, le compromis va conduire à renforcer le contrôle des catholiques par le pouvoir chinois.

L'accord provisoire entre la Chine et le Vatican sur la nomination des évêques a été accueilli par au moins une voix dissidente : celle du cardinal émérite de Hongkong, Joseph Zen Ze-kian. Dans un billet de blog daté de samedi 22 septembre qui livre ses premières réactions, Mgr Zen dénonce « *un chef-d'œuvre de créativité qui ne dit rien en beaucoup de mots* » – principalement parce que tout est « *secret* ». Le message aux fidèles chinois, en conclut-il, est qu'ils n'ont qu'à obéir à leur gouvernement, qui peut désormais « *se prévaloir d'avoir l'accord du Vatican* ».

Depuis la mise en sommeil, en 2014, d'une Commission sur la Chine à laquelle il participait pour conseiller le pape, le cardinal hongkongais s'est donné pour mission de sonner l'alarme sur le projet d'entente formelle entre Pékin et Rome sur l'ordination des évêques. Les négociations à ce sujet débutent d'ailleurs cette année-là. Sur des blogs, ou par des pétitions collectives, des religieux de Chine continentale, mais aussi les dissidents en exil, appuient sa fronde. Beaucoup dénoncent également la corruption de l'Eglise officielle.

Depuis la rupture des relations de Pékin avec le Vatican en 1951, le clergé en Chine populaire est écartelé entre son rattachement formel à l'Eglise officielle sous contrôle du Parti communiste et son obédience au Vatican. Une quinzaine de diocèses – sur la centaine que compte la Chine – restaient administrés par des évêques reconnus par Rome mais refusant d'être intégrés à l'Eglise officielle. Souvent âgés, persécutés par le régime, ils sont célébrés comme des résistants voire des martyrs par bien des fidèles chinois.

Mais leur statut est ambigu : nombre d'ordinations épiscopales dans les années 1980 et 1990, au moment où le religieux est revenu en force après le maoïsme, furent menées selon des dispositions spéciales prévoyant qu'en cas de persécution, les évêques pouvaient nommer et ordonner leurs successeurs...

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<https://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2018/09/24/un-cardinal-chinois-denonce-l-accord-entre-pekine-e>